



GROUPES DE TRAVAIL DU 17 FEVRIER AU 7 AVRIL 2026

Projet Alimentaire Territorial du Gard rhodanien

24 avril 2026

COMPTE RENDU

OBJET	Synthèse des quatre groupes de travail du Projet Alimentaire Territorial du Gard rhodanien
LIEU	Office des Entreprises, 169 Rue Fernand Jarrie, 30200 Bagnols-sur-Cèze
DATES	Mardis 17 février, 10 & 24 mars, 7 avril 2026 de 14h à 16h30

Contexte et cadre de la démarche

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Gard rhodanien s'inscrit dans une volonté partagée de **structurer une politique alimentaire locale**, prenant en compte les enjeux agricoles, sanitaires, sociaux, économiques, environnementaux et culturels du territoire.

Un **pré-diagnostic réalisé au second semestre 2025** a permis :

- D'identifier les grandes caractéristiques du système alimentaire local,
- De faire émerger des enjeux prioritaires,
- D'engager le territoire dans la démarche de **labellisation "PAT émergent"**.
- De confirmer, en mars 2026, l'obtention de la labellisation de niveau 1 (PAT émergent), accompagnée d'un soutien financier de la DRAAF, ainsi que du renforcement des partenariats institutionnels, notamment avec le Conseil départemental du Gard (CD30).

Lors du **Comité de pilotage de lancement du 25 novembre 2025**, trois axes stratégiques ont été définis :

1. Soutenir les agriculteurs et structurer l'économie alimentaire locale,
2. Préserver la santé des habitants et garantir l'accès à une alimentation de qualité pour tous,
3. Valoriser l'identité gastronomique du territoire et renforcer son attractivité.

C'est dans ce cadre que **quatre groupes de travail thématiques** ont été organisés entre février et avril 2026 afin d'enrichir le diagnostic et de co-construire des pistes d'actions adaptées aux réalités du Gard rhodanien.

Objectifs et méthode des groupes de travail

Les groupes de travail ont réuni une diversité d'acteurs du territoire (collectivités, associations, professionnels, institutions, monde agricole, éducatif et sanitaire).

Les objectifs étaient de :

- Partager un **diagnostic de terrain**,
- Identifier **ce qui fonctionne, ce qui manque et ce qui pose difficulté**,
- Faire émerger des **idées d'actions concrètes, réalistes et territorialisées**,
- Prioriser collectivement les leviers d'action à court, moyen et long terme.

La démarche s'est appuyée sur des temps d'échanges, des ateliers participatifs et une mise en commun des initiatives existantes.

Restitution des groupes de travail

Groupe de travail n°1

Restauration collective – Éducation alimentaire – Nutrition & Santé – Jeunesse

(17 février 2026)

Constats principaux

- Une attente forte autour de l'amélioration de la qualité des repas servis aux jeunes, tant sur le plan nutritionnel que gustatif.
- Des difficultés persistantes pour intégrer davantage de produits locaux, de saison et durables en restauration collective (contraintes économiques, organisationnelles et réglementaires).
- Un besoin de cohérence entre les messages portés par l'école, les familles et les structures jeunesse.
- Des temps et des conditions de repas parfois peu favorables au bien-être des enfants et des jeunes.

Enjeux identifiés

- Santé et bien-être,
- Éducation alimentaire dès le plus jeune âge,
- Lutte contre le gaspillage,
- Valorisation des produits locaux,
- Coopération entre acteurs éducatifs, agricoles et territoriaux.

Pistes d'actions évoquées

- Développer des actions concrètes d'éducation alimentaire (ateliers cuisine, potagers, visites de fermes, dégustations).
- Impliquer davantage les jeunes dans les projets alimentaires et les choix proposés.
- Renforcer les liens entre restauration collective, producteurs locaux et territoire.
- Améliorer les conditions de repas (temps, accompagnement, convivialité).

Groupe de travail n°2

Justice sociale – Sensibilisation alimentaire – Nutrition & Santé – Publics adultes

(10 mars 2026)

Constats principaux

- Des inégalités importantes d'accès à une alimentation saine et de qualité, en particulier pour les publics en situation de précarité.
- Le coût des produits frais, le manque d'équipement pour cuisiner et les contraintes de mobilité constituent des freins majeurs.
- Une perte des savoir-faire culinaires et une difficulté à s'approprier les repères nutritionnels.
- Une aide alimentaire encore majoritairement orientée vers des produits peu qualitatifs.

Enjeux identifiés

- Justice sociale et accès à l'alimentation,
- Autonomie alimentaire et compétences pratiques,
- Prévention santé,
- Lutte contre la stigmatisation des publics.

Pistes d'actions évoquées

- Renforcer l'accès économique à une alimentation de qualité (circuits courts solidaires, jardins partagés, dispositifs d'aide).
- Développer des actions de sensibilisation simples, adaptées et non culpabilisantes.
- Valoriser les compétences alimentaires au travers d'ateliers cuisine, budget, anti-gaspillage.
- Créer ou consolider des lieux ressources et conviviaux autour de l'alimentation.

Groupe de travail n°3

Économie – Culture – Gastronomie – Attractivité territoriale

(24 mars 2026)

Constats principaux

- Une offre alimentaire locale riche mais peu lisible et insuffisamment structurée.
- Une culture gastronomique et des savoir-faire locaux encore peu valorisés.
- Un manque de stratégie de communication globale autour de l'alimentation et de la gastronomie.
- Des difficultés à rendre l'offre locale accessible et économiquement viable.

Enjeux identifiés

- Structuration des circuits courts,
- Valorisation de l'identité territoriale,
- Développement économique local,
- Attractivité touristique.

Pistes d'actions évoquées

- Structurer une communication territoriale autour des produits et savoir-faire locaux.
- Créer des temps forts fédérateurs (événements, concours, festivals).
- Développer des outils collectifs : marchés adaptés, plateformes de producteurs, lieux de transformation.
- Renforcer les liens entre agriculture, restauration, culture et tourisme.

Groupe de travail n°4

Agriculture – Foncier – Environnement

(7 avril 2026)

Constats principaux

- Une forte spécialisation agricole et une faible diversification des productions.
- Des difficultés d'installation et de transmission des exploitations.
- Une pression foncière croissante et un manque de lisibilité sur le foncier agricole.
- Des tensions accrues sur les ressources naturelles, notamment l'eau.

Enjeux identifiés

- Sécurisation du foncier agricole,
- Diversification et résilience des systèmes agricoles,
- Adaptation au changement climatique,
- Articulation entre agriculture, environnement et aménagement du territoire.

Pistes d'actions évoquées

- Mieux connaître et anticiper les dynamiques agricoles et foncières (diagnostics, observatoires).
- Protéger durablement les terres agricoles stratégiques.
- Mobiliser les friches agricoles et accompagner l'installation.
- Structurer les circuits courts et les débouchés locaux.
- Inscrire l'agriculture au cœur des documents de planification (SCOT, PLUi, futur PLAF).

Conclusion générale – Enseignements transversaux des groupes de travail

Les travaux conduits au sein des quatre groupes de travail ont permis d'aboutir à un **diagnostic collectif approfondi**, partagé par l'ensemble des participants et solidement ancré dans les réalités du Gard rhodanien. La diversité des profils mobilisés (collectivités, acteurs économiques, associations, professionnels de santé, monde agricole et éducatif) a favorisé un croisement riche des regards et une compréhension fine des enjeux alimentaires du territoire.

Malgré la diversité des thématiques abordées – de la restauration collective à l'agriculture, en passant par la justice sociale, la gastronomie et le foncier – les groupes de travail font apparaître une **forte convergence des constats et des attentes**. L'alimentation est unanimement reconnue comme un **levier structurant**, à la croisée des politiques publiques de santé, d'éducation, de cohésion sociale, de développement économique, d'aménagement du territoire et de transition écologique.

Les échanges ont mis en évidence :

- Une **volonté partagée de mieux structurer l'action alimentaire territoriale**, en s'appuyant sur l'existant ;
- Des besoins communs en matière de **coordination, de lisibilité et de gouvernance** ;
- L'importance d'**agir simultanément sur les pratiques, les conditions d'accès, les compétences et l'environnement**, plutôt que par des actions isolées.

Les groupes n'avaient pas vocation à produire des projets finalisés, mais bien à **identifier ce qui fonctionne, ce qui freine l'action, et ce qui mérite d'être renforcé ou expérimenté**. En cela, ils ont pleinement rempli leur rôle en constituant une **base collective solide** pour la construction du Projet Alimentaire Territorial.

Suite à donner – De la concertation à l'action

La phase de groupes de travail constitue désormais un **socle stratégique** pour engager la mise en œuvre opérationnelle du PAT du Gard rhodanien. Les productions issues de ces travaux appellent plusieurs suites structurantes.

1. Partager et consolider une vision transversale

Le prochain Comité de pilotage devra permettre de :

- Présenter une **synthèse transversale** des enseignements issus des quatre groupes ;
- Mettre en évidence les **grands enjeux communs** et les complémentarités entre thématiques ;
- Confirmer une **vision partagée** de l'alimentation comme pilier du projet de territoire.

Cette étape est essentielle pour garantir l'adhésion politique et partenariale aux orientations futures du PAT.

2. Hiérarchiser et prioriser les actions

Les groupes ont produit un grand nombre de pistes d'actions, à des niveaux de maturité différents. Il conviendra de :

- Définir **quelques axes stratégiques prioritaires** pour la période 2026–2028 ;
- Distinguer les **actions “socles” à court terme**, les actions structurantes à moyen terme et les orientations de transformation à long terme ;
- Préciser les critères de priorisation : impact territorial, faisabilité, portage politique, ressources mobilisables.

Cette hiérarchisation garantira un PAT réaliste, lisible et progressif.

3. Clarifier la gouvernance et les rôles des acteurs

La réussite du PAT reposera sur une **organisation claire et partagée**, impliquant :

- La définition des rôles respectifs de l'agglomération, des communes, des partenaires institutionnels et consulaires, des associations et des acteurs économiques ;
- L'identification de **pilotes ou chefs de file par axe d'action** ;
- La mise en place d'instances de suivi et de coordination adaptées (groupes projets, comités techniques, articulation avec le CLS, le SCOT et les politiques sectorielles).

4. Inscrire les actions dans le temps et les politiques publiques

Les travaux soulignent que certaines transformations (agricoles, foncières, économiques) relèvent du **temps long**, tandis que d'autres peuvent produire des effets rapides. Le PAT devra donc :

- Articuler actions opérationnelles immédiates et vision stratégique de long terme ;
- S'intégrer pleinement aux documents de planification et aux politiques locales existantes ;
- S'appuyer sur une **animation territoriale dédiée**, condition essentielle de la continuité et de l'efficacité de l'action.

Remerciements

Merci à l'ensemble des participantes et participants pour leur engagement et leurs contributions. Les expertises et retours de terrain ont enrichi le diagnostic et les réflexions collectives.

Document joint : Restitution des quatre Groupes de Travail – du 17 février au 7 avril 2026